

**Heurtey Petrochem**

Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2017

**Rapport d'examen limité des commissaires aux comptes sur les  
comptes intermédiaires consolidés résumés**

PricewaterhouseCoopers Audit  
63, rue de Villiers  
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
S.A.S. au capital de € 2.510.460

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles

ERNST & YOUNG et Autres  
1/2, place des saisons  
92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1  
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles

## Heurtey Petrochem

Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2017

### Rapport d'examen limité des commissaires aux comptes sur les comptes intermédiaires consolidés résumés

A Monsieur Dominique Henri,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Heurtey Petrochem et en réponse à votre demande dans le cadre de la publication semestrielle du groupe, nous avons effectué un examen limité des comptes intermédiaires consolidés résumés (« Comptes ») de celle-ci, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces Comptes ont été établis sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces Comptes.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les Comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des Comptes avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 29 septembre 2017

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit



Françoise Garnier-Bel

ERNST & YOUNG et Autres



Any Antola



Laure-Hélène de la Motte